



AVIS PUBLIC

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL LUNDI 13 JUILLET 2020 – 18 h 30 PAR VIDÉO-CONFÉRENCE

AVIS vous est par les présentes donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Compton :

QU'une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le 13 juillet 2020 à 18 h 30 au moyen d'une vidéo-conférence;

QU'en vertu de l'arrêté ministériel no 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020, « *...le conseil de toute municipalité est autorisé à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;...* » cette séance spéciale ne pourra être publique;

QUE les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Avis de motion – Projets de règlements d'urbanisme :
 - n° 2020-165 « Règlement du Plan d'urbanisme »
 - n° 2020-166 « Règlement de zonage »
 - n° 2020-167 « Règlement de lotissement »
 - n° 2020-168 « Règlement de construction »
 - n° 2020-169 « Règlement de permis et certificats »
 - n° 2020-170 « Règlement de conditions d'émission du permis de construction»
 - n° 2020-171 « Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) »
 - n° 2020-172 « Règlement relatif aux dérogations mineures »
 - n° 2020-173 « Règlement relatif aux usages conditionnels »
 - n° 2020-174 « Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »
4. Levée de la séance

Donné à Compton, ce 10^{ème} jour du mois de juillet 2020.

Marie-Claude Fournier, B.A.A.
Secrétaire-trésorière adjointe